



Le Maire de la Commune d'HAMEL,

Vu l'Etat du terrain de football rendu impraticable par les intempéries et afin d'en préserver la qualité,

## ARRETE

### Article 1 :

Aucun match n'aura lieu sur le stade municipal « André Hallé » le samedi 30 novembre et dimanche 1<sup>er</sup> décembre 2024.

### Article 2 :

Le District Escaut et la Ligue Nord Pas de Calais de Football sont destinataires de cet arrêté.

Fait à HAMEL, le 28 novembre 2024



J.L. HALLÉ  
Maire d'HAMEL



Copie est adressée à :

- M. le Président de la ligue NPC de Football
- M. le Président du District Escaut
- M. le Président de l'ESMH